



SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX VIBRATIONS

OBJECTIFS

- Prévenir les atteintes à la santé par la connaissance : des facteurs de risques et des conséquences d'une exposition à des vibrations
- Répondre à la démarche de prévention de l'entreprise

PROGRAMME

- Connaître les risques de son métier
- Fonctionnement du corps humain
- Vibrations corps entier
- Mesures de prévention
- Les postures à risques
- Approche gestuelle

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama

Avant toute intervention, une rencontre est effectuée en entreprise afin d'analyser la demande et de déterminer la sensibilisation adaptée à la situation.

OFFRE SOCLE

Compris dans la cotisation

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise adhérente à l'APST37

INTERVENANTS

Techniciens et experts en prévention de l'APST37

MODALITÉS

6 à 12 personnes
Durée à déterminée selon la demande
Dans l'entreprise

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez votre **médecin du travail** ou notre **service prévention**.

 prevention@apst37.fr

 02 47 37 66 76

 apst37.fr